



## De la Résistance à nos jours, les femmes en politique

**23 juin 1942.** Déclaration du général de Gaulle : « Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. »



**20 octobre 1943.** Deux femmes sont nommées à l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, Lucie Aubrac pour la Résistance intérieure (mais elle ne pourra pas gagner Alger) et Marthe Simard pour les Français établis au Canada.

**21 avril 1944.** L'ordonnance sur les pouvoirs publics dispose que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ».

**Avril 1945.** Pour la première fois, les Françaises votent aux élections municipales.

**30 juillet 1946.** La communiste **Madeleine Braun**, élue vice-présidente de l'Assemblée nationale constituante, monte au Perchoir. Pour la première fois, une séance est présidée par une femme.



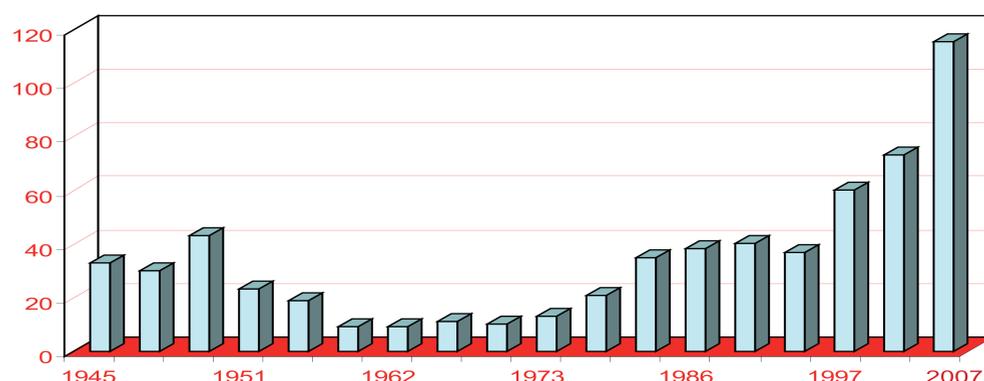
**Avril 1967.** Pour la première fois, la présidence d'une commission (Affaires culturelles) est confiée à une femme, la démocrate-chrétienne Marie-Madeleine Dienesch, députée des Côtes-du-Nord.



**8 juillet 1999.** Révision constitutionnelle : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives. »

**Depuis 2007.** Sous la XIII<sup>e</sup> législature, 115 femmes ont été élues à l'Assemblée nationale.

### Nombre de femmes élues députées depuis 1945



La suppression du scrutin de liste a fait chuter le nombre de femmes députées en 1958. Ces chiffres incluent les suppléantes devenues députées en cours de législature ainsi que les élues dont le mandat a été interrompu.

